



DÉCLARATION DE LA SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE DE LA SADC, SON EXCELLENCE DR. STERGOMENA LAWRENCE TAX, SUR LES IMPACTS DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES INDÉSIRABLES AYANT DÉCLENCHÉ DE FORTES PLUIES ET DES INONDATIONS CAUSANT LA MORT, LE DÉPLACEMENT DES POPULATIONS ET LA DESTRUCTION DES BIENS À MADAGASCAR

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) note avec amertume les impacts néfastes de fortes pluies et des graves inondations suite au système météorologique qui s'est formé dans le canal du Mozambique le 17 janvier 2020 et qui a frappé le nord-ouest de Madagascar en date du 22 janvier 2020. Les pluies torrentielles et les inondations ont affecté plus de 106 846 personnes dans sept régions du pays, causant ainsi le déplacement de plus de 16 000 personnes et causant au moins 170 morts. Il se pourrait que le bilan de pertes en vies humaines soit revu à la hausse étant donné que plusieurs personnes demeurent encore portées disparues.

Cette catastrophe naturelle a également endommagé des infrastructures essentielles, notamment les routes, les maisons et les écoles à plusieurs endroits. Plus de 10 600 maisons sont encore sous inondation et 146 ont été littéralement détruites. Environ 6 600 étudiants à travers les sept régions, se retrouvent sans écoles, d'autres apprennent dans des salles de classe de fortune, en raison des dégâts causés aux infrastructures et établissements d'enseignement. Les inondations ont également affecté plusieurs zones de plaine utilisées principalement dans le secteur agricole ; notamment la culture du riz. Par conséquent, ceci pourrait impacter négativement la sécurité alimentaire de ces régions au cours de la prochaine moisson.

La SADC note avec beaucoup d'appréciation le soutien massif et inconditionnel accordé au gouvernement de Madagascar et les communautés affectées par nos partenaires de coopération, les organisations non gouvernementales ainsi que les organisations de la société civile sur terrain. Nous lançons un appel à tous nos partenaires, au sein de la région et même au-delà, à poursuivre le soutien des opérations de sauvetage ainsi qu'à fournir de l'aide humanitaire nécessaire aux communautés touchées.

Compte tenu de la fréquence et de l'ampleur accrues des catastrophes liées au climat, notamment les cyclones, les inondations et les sécheresses dans la région de la SADC, le Secrétariat de la SADC réitère son appel aux efforts mondiaux conjoints en vue d'atténuer les effets du changement climatique en intensifiant les efforts visant à renforcer les capacités d'adaptation des pays en voie de développement conformément à l'esprit du Cadre de Sendai sur la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et à l'article 8, paragraphe 4, de l'Accord de Paris de 2015 sur le changement climatique, tout en améliorant la séquestration du carbone par l'adoption de technologies de production plus écologiques, l'intensification du reboisement et la lutte contre la déforestation.

J'appelle les États membres de la SADC à redoubler d'efforts afin de renforcer les capacités de gestion des risques de catastrophe, tel que souligné dans la stratégie de

préparation et d'intervention aux catastrophes naturelles de la SADC adoptée en 2016, ainsi qu'à opérationnaliser pleinement les mécanismes de collaboration adéquats en vue de garantir des interventions conjointes et concertées immédiates face aux catastrophes.



S.E Dr Stergomena Lawrence Tax.
Secrétaire exécutive de la SADC